



HAL
open science

Diversité dialectale et choix d'un dialecte de référence pour un développement durable

Pierre Malgoubri

► **To cite this version:**

Pierre Malgoubri. Diversité dialectale et choix d'un dialecte de référence pour un développement durable. Gwenaëlle FABRE, Anne FOURNIER, Lamine SANOGO. Regards scientifiques croisés sur le changement global et le développement - Langue, environnement, culture: Actes du Colloque international de Ouagadougou (8-10 mars 2012), Sciencesconf.org, pp.23-38, 2014. hal-00939890

HAL Id: hal-00939890

<https://hal.science/hal-00939890>

Submitted on 31 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diversité dialectale et choix d'un dialecte de référence pour un développement durable par l'enseignement bilingue : le cas du nuni et du moore

Pierre Malgoubri

Université de Ouagadougou
Département de linguistique
malgoubri58@yahoo.fr

Résumé

Le Burkina compte plusieurs langues et, à l'intérieur de chacune, il y a une multitude de dialectes qui présentent entre eux des degrés d'intercompréhension assez divers. Malgré cette diversité dialectale, les locuteurs parviennent à communiquer entre eux. Ce qui indique clairement qu'en dépit de cette diversité, il existe un fond commun ou un dialecte qui peut servir de référence et être utilisé par tous les locuteurs. Notre article veut, à travers une description de la direction de l'intercommunication, montrer comment on peut opérer un choix d'un dialecte de référence pour la production de documents, notamment didactiques, qui puissent être utilisés par tous les locuteurs de la langue. Notre travail va s'appuyer sur les réalités de deux langues voltaïques : le mooré et le nuni. Chacune de ces deux langues connaît des différences dialectales et les degrés d'intercompréhension entre les locuteurs de ces dialectes ne sont pas identiques. Cependant, le même procédé peut être utilisé dans ces deux langues pour le choix d'un dialecte de référence. Ce dialecte de référence contribue à l'émergence d'un enseignement bilingue qui prend en compte les réalités de l'enfant pour un enseignement efficace et de qualité.

Mots clés

Dialectométrie, diversité dialectale

Dialect variation and the choice of a reference dialect for sustainable development through bilingual education: the cases of Nuni and Moore

Abstract

There are about sixty languages spoken in Burkina Faso. Each one has several dialects with varying degrees of intelligibility. In spite of this dialect diversity, speakers are able to communicate with each other. This is clear evidence of a common core to all the dialects so that one of them can be used as a reference by the speakers of any other. This paper tries to show that a dialectometric study of the direction of intercommunication will allow us to choose a reference dialect for the production of documents - pedagogical material in particular - that can be used by all speakers of the language. We will be specifically concerned with two Voltaic languages, Moore and Nuni. Each has considerable dialect variation, and the level of intercomprehension between speakers of any two dialects may differ. Despite this, the same procedure can be used in both languages for the selection of a reference dialect. This choice is intended to further the efficiency and quality of bilingual education by better respecting the realities of the pupils' linguistic situation.

Keywords

Dialectometrics, dialect diversity

INTRODUCTION

Au Burkina, nous avons une soixantaine de langues quand bien même tous les chercheurs ne sont pas unanimes sur le nombre exact de ces langues. Ce nombre assez élevé est source de richesses parce que cela fait apparaître une diversité culturelle et une dynamique de chaque groupe de langues. Cette multiplicité des langues est aussi un problème quand les divers locuteurs de ces langues doivent communiquer entre eux. A l'intérieur de chaque langue, plusieurs dialectes sont observés, ainsi qu'un degré d'intercompréhension variable d'une langue à une autre et, au sein d'une même langue, d'un dialecte à un autre.

Pour avoir la chance de réussir, un programme de développement doit avoir l'adhésion des masses rurales pour lesquelles il est souvent élaboré. Comment faire comprendre un programme de développement si le canal de communication qui est la langue de la population bénéficiaire est inexploitable pour des raisons de diversité dialectale ? Le programme ou projet de développement ne peut être viable, encore moins durable, si les populations ne sont pas impliquées et intéressées. Pour impliquer ces populations, il faut utiliser les moyens de communication dont elles disposent.

Depuis des décennies, les spécialistes de l'enseignement dans notre pays se sont rendu compte de l'inefficacité et de l'inadéquation du système d'enseignement qui ne prend pas en compte la langue de l'apprenant. Des réformes ont été initiées puis arrêtées sans un bilan montrant ses faiblesses. Depuis plus de dix ans, une ONG [OSEO (Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière) devenue Solidar Suisse] a expérimenté avec succès un enseignement bilingue qui prend en compte la langue maternelle de l'enfant. Le développement en cours de l'enseignement bilingue dans notre pays a besoin que les choix soient faits quant au dialecte de référence pour chacune des langues enseignées, qui présentent toutes une importante diversité dialectale.

L'enseignement bilingue ne peut se développer durablement sans un « assainissement dialectal » préalable permettant la production des documents pédagogiques pour un enseignement efficient et durable ou la rédaction d'un projet dans un dialecte censé être compris de tous. Dans cette recherche, il s'agit de voir comment, avec l'appui de la dialectométrie, on peut orienter le choix d'un dialecte de référence. Par cette démarche, nous voulons montrer qu'il est possible de mener des recherches pour aplanir minimalement les diversités dialectales.

MÉTHODOLOGIE ET MODE DE CALCUL

Le travail abordé ici s'appuie essentiellement sur la dialectométrie qui, comme son nom l'indique, est la mesure des dialectes (dialecte + métrie). La dialectométrie essaie de transformer les différences ou les ressemblances constatées entre les dialectes en données numériques. Selon Goebel H. (1981 : 349) « Telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, la dialectométrie constitue un amalgame disciplinaire réunissant les apports de la géographie linguistique et la taxinomie (ou taxonomie) numérique ».

En partant de la notion d'inter-point, H. Goebel dresse entre deux points d'un atlas deux types d'inter-point : un inter-point discriminatoire qui indique des différences et un inter-point communicatif qui indique des ressemblances. Partant de ce principe, lorsque nous comparons deux dialectes, deux localités, nous procédons à la comparaison des formes des données recueillies et nous dégageons soit les ressemblances soit les différences. La différence est calculée à proportion des traits particuliers et la ressemblance à la proportion des traits communs. Il reste bien entendu que nous ne travaillons pas sur la base d'atlas linguistiques

mais sur des corpus issus d'une enquête conduite avec toute la rigueur qui convient à ce genre de travail. Nous commençons donc par choisir cent mots parmi les notions fondamentales (liste de Möhlig). Généralement, les noms ont deux formes : l'une pour le singulier, l'autre pour le pluriel. Aussi, nous calculons les pourcentages de différence (et comme son nom l'indique ce calcul est fait par rapport à cent) pour chacune de ces formes. Une fois les pourcentages calculés à partir du corpus de cent mots, nous calculons pour chaque paire de localités ou de dialectes le coefficient de distance linguistique qui est la moyenne arithmétique des différents pourcentages de différence.

Pour obtenir les différents pourcentages nous appliquons la formule suivante inspirée de l'Indice Relatif Identité de H. Goebel¹.

$$PD = \frac{ND \times 100}{ND + NR}$$

De manière concrète, si nous prenons la notion d' « homme » en nuni telle qu'elle est réalisée dans deux localités, Léo et Pouni, nous obtenons les données suivantes.

	singulier	pluriel
Léo	be -e	bar-a
Pouni	bal -e	bal-a

Fig. 1 « Homme » dans deux dialectes nuni

Dans les calculs de ces divers pourcentages, nous appliquons le principe de l'alignement. De sorte que les éléments d'une base (quelle que soit sa structure) sont comparés aux éléments d'une autre base. Les éléments d'un suffixe donné sont comparés aux éléments d'un autre suffixe pour dégager les ressemblances et les dissemblances. Pour le mot « homme » au singulier, nous avons pour les bases (Léo = be et Pouni = bal) deux consonnes identiques (/b/), trois éléments différents (/a/ qui s'oppose à /ε/, et /l/ qui s'oppose à son absence) et, au niveau du suffixe, nous avons /ε/ à Léo et à Pouni, soit deux voyelles identiques.

Partant du principe que nous voulons établir un coefficient de distance linguistique, ce qui nous intéresse ici, ce sont les pourcentages de différence.

Pour calculer le pourcentage de différence, qui se fait à la proportion des traits particuliers, nous appliquons la formule ci-dessous et nous obtenons PD = 42,85 (avec nombre d'éléments différents = 3 et nombre d'éléments présents = 7)

$$PD = \frac{4 \times 100}{7}$$

Au pluriel, nous avons 2 éléments différents sur les 8 éléments présents, ce qui se traduit en termes de pourcentage par 25% de différences entre les deux formes.

1 Les abréviations utilisées dans cet article sont les suivantes : bas = basinyari ; Bié = Biéha ; Boə = Boəna ; Bog = Bognounou ; Cas = Cassou ; dia.cent = dialecte du centre ; fur = furi ; gor = gori ; in = inconnu (c'est-à-dire que le test d'intercompréhension n'a pas été appliqué pour des raisons diverses) ; jaoo = jaoore ; Léo = Léo ; MDL = moyenne de distance linguistique ; mic = micari ; ND = nombre différence ; Neb = Nebielanayou ; NR = nombre de ressemblance ; PD = pourcentage de différence ; Pou = Pouni ; Sap = Sapouy ; Sil = Silly ; taoo = taoolende ; yaad = yaadre ; yaan = yaande ou yaana ; yat/n = yatini du nord ; yat/o = yatini de l'ouest ; yat/s = yatini du sud.

$$PD = \frac{2 \times 100}{8}$$

Pour le mooré, le même principe est appliqué. Prenons le mot « enfant » qui se réalise différemment en taolende et en sâre :

taolende	b í i g e
sâre	b í i g a

Fig. 2 « Enfant » dans deux dialectes mooré

Nous obtenons pour ce mot au singulier 20% de différences

$$PD = \frac{2 \times 100}{10}$$

Nous sommes parti de ce qui fait la différence entre les dialectes ou les localités. Pour établir les données dialectométriques nous avons pris un corpus de cent mots basé sur le vocabulaire fondamental (H. Guiter 1971 pour les cent cartes de sa méthode globale, Mölig W. 1986 pour les cent trente notions fondamentales appliquées aux langues bantou du Cameroun) pour les divers calculs de pourcentage de différence. Pour chaque mot et chaque localité, nous procédons à la comparaison deux à deux pour établir les pourcentages de différence. Le corpus comportant donc cent mots, dans le tableau des données dialectométriques, le coefficient de distance linguistique sera la moyenne arithmétique des divers pourcentages de différence. Les noms comportant deux formes (une pour le singulier et une pour le pluriel), le coefficient de distance linguistique sera la moyenne des pourcentages du singulier et du pluriel avant de faire la sommation avec les autres pourcentages. Le modèle de calcul s'inspire de Manzano (1983) et de ses cours de dialectologie-dialectométrie au département de linguistique de 1983 à 1985 à l'université de Ouagadougou.

LA DIVERSITÉ DIALECTALE

La soixantaine de langues que compte le Burkina comporte des dialectes dont le nombre et le degré d'intercompréhension varient selon les langues. Si entre les locuteurs du mooré l'intercompréhension est presque totale, elle devient assez compliquée entre les locuteurs du bisa, du sâre, du nuni ou du gulmancema par exemple. Nous allons partir de deux exemples afin de montrer comment on peut opérer un choix du dialecte de référence compris de tous les locuteurs. Cette détermination n'implique pas l'adhésion de tout le monde. Elle n'est que la résultante de ce que la recherche permet de faire ou d'obtenir. Les résultats de la recherche devrait être validés par les acteurs de terrain (enseignement) avec l'apport de personnes ressources qui vont critiquer et s'approprier le dialecte de référence ainsi détecté et en faire leur outil de travail.

1 Le nuni et ses divers dialectes

Le nuni (langue gurunsi) comporte, grosso modo, huit variantes dialectales : le basinyari, le furi, le gori, le boänə, le yatini du nord, le yatini du sud, le micari et le yatini de l'ouest (voir Fig. 19 en annexe). Ici aussi l'intercompréhension est bonne, exception faite du yatini du nord qui est difficilement compris par les locuteurs des autres dialectes. Cette situation s'observe aussi dans les dialectes moore, où le zaoore et le yaande ne sont pas compris d'emblée par les locuteurs des autres dialectes.

1.1 Les coefficients de distance linguistique

Pour établir ces coefficients de distance linguistique, nous sommes parti de cent mots de la liste des cent trente notions fondamentales proposées par Möhlig (1986) auxquels nous avons appliqué des calculs de pourcentages de différences selon le procédé expliqué ci-avant et développé en détail dans Malgoubri, 2011b.

De cette façon, pour une notion donnée, nous calculons le pourcentage de différence, qui est la somme du pourcentage de différences entre les formes du singulier et du pluriel. Les divers pourcentages établis sur les 100 notions de base sont additionnés et divisés par cent pour donner les coefficients de distance linguistique par bipoint. A partir de ces coefficients de distance linguistique, nous établissons la Moyenne de Distance Linguistique (MDL) spécifique au parler de chaque localité. Il s'agit de la moyenne arithmétique des coefficients de distance linguistique par bipoint. Ces données sont rapportées dans la Fig. 3 qui rassemble les parlars de 8 localités.

Cette MDL permettra, dans une seconde phase, d'établir la hiérarchisation à partir de laquelle on pourra identifier le dialecte de référence.

	Léo							
Bié	41,90		Bié					
Bog	40,28	40,12	Bog					
Cas	36,95	40,13	32,87	Cas				
Neb	39,63	46,38	38,82	41,45	Neb			
Pou	44,69	47,99	37,87	45,28	30,54	Pou		
Sap	45,36	43,06	39,52	35,99	47,80	45,15	Sap	
Sil	27,95	38,04	35,83	35,20	45,02	42,23	41,49	Sil
MDL	39,53	42,51	37,90	38,26	41,37	41,96	42,62	37,96

Fig. 3 Matrice des coefficients de distance linguistique

1.2 La hiérarchisation

La matrice des coefficients de distance linguistique permet d'envisager le classement par ordre de proximité les divers dialectes de notre espace nuni. Il s'agit de calculer les moyennes successives afin de procéder à la réorganisation des matrices pour aboutir à un schéma hiérarchique. Ce qui permet, à la fin des opérations, d'obtenir un arbre hiérarchique des dialectes de l'espace étudié. Le dialecte le plus à gauche dans cet arbre sera celui qui représente statistiquement le plus faible taux de différence avec l'ensemble des autres dialectes de l'ensemble considéré. Il s'agit donc du dialecte qu'il serait certainement le plus judicieux de considérer comme le dialecte de référence.

Pour établir cette hiérarchisation, nous calculons la moyenne des moyennes de distance linguistique qui permet d'obtenir un premier Indice de Partition (IP). Celui-ci sert à répartir les dialectes en deux groupes : ceux qui ont une moyenne de distance supérieure à l'Indice de Partition et ceux qui ont une moyenne inférieure à ce même indice. Les opérations de calcul (de MDL et d'IP) se poursuivent successivement à l'intérieur de chaque sous-groupe. A chaque étape, l'ensemble dont la MDL est inférieure à l'indice est placé sur la gauche. On obtient à la fin des diverses opérations un reste de deux dialectes ou de deux localités. Celui dont la MDL est la plus basse sera placé à gauche. L'ensemble de ces opérations permet ainsi d'établir la structuration hiérarchique de l'ensemble des dialectes considérés.

1.2.1 Calcul du premier Indice de Partition (IP_1)

Le premier indice peut être calculé de deux manières : soit en faisant la moyenne arithmétique des moyennes de distance linguistique ($322,11 : 8 = 40,26$), soit en faisant celle de coefficients de distance linguistique ($1127,54 : 28 = 40,26$) et, dans les deux cas, nous obtenons la même donnée chiffrée.

Ce premier indice que nous appelons IP_1 permet de subdiviser les localités en deux :

- les localités dont les moyennes de distance linguistique sont supérieures à l'Indice de Partition (IP_1)
- les localités dont les moyennes de distance linguistique sont inférieures à l'Indice de Partition (IP_1)

$<IP_1 <$	
Léo = 39,53	Bié = 42,52
Bog = 37,90	Néb = 41,37
Cas = 38,28	Pou = 41,96
Sil = 37,96	Sap = 42,62

Fig. 4 Les deux groupes dialectaux du nuni (IP_1)

La répartition des localités en deux groupes permet de poursuivre l'opération de hiérarchisation au sein de chaque groupe en réorganisant la matrice de coefficients de distance linguistique et en calculant les moyennes de distance linguistique et l'indice de partition qui caractérise le groupe.

1.2.2 Les localités à moyennes inférieures à l' IP_1 (groupe G1)

Les localités qui répondent à ce critère sont organisées sous forme de matrice avec les coefficients qui les lient. Les moyennes de distance et le nouvel indice qui caractérisent ce groupe sont calculés pour permettre la poursuite de la hiérarchisation.

	Léo			
Bog	40,28	Bog		
Cas	36,95	32,87	Cas	
Sil	27,95	35,83	35,20	Sil
MDL	35,06	36,32	35,00	32,99

Fig. 5 Matrice des coefficients de distance linguistique des localités à MDL inférieures à IP_1

L'indice de partition de ce sous-groupe est de 34,84. Il permet de subdiviser le sous-groupe en deux sous-sous-groupes distincts :

- le sous-sous-groupe de localités ayant des moyennes inférieures à l' IP_2
- le sous-sous-groupe de localités ayant des moyennes supérieures à l' IP_2 .

$<IP_2 <$	
Sil = 32,99	Léo = 35,05
	Bog = 36,32
	Cas = 35,00

Fig. 6 Le sous-groupe G1 du nuni (1^{ère} partition ; IP_2)

- *Le sous-sous-groupe de localités ayant des moyennes inférieures à l'IP₂*

A partir de l'indice de Partition 2, nous isolons la localité de Silly dont la moyenne de distance est inférieure à l'IP₂. Le principe de hiérarchisation est achevé pour cette branche qui ne renferme qu'une seule localité.

- *Le sous-sous-groupe de localités ayant des moyennes supérieures à l'IP₂*

L'autre branche comporte trois localités. Nous poursuivons les calculs de moyennes de distance linguistique et d'Indice de Partition au sein du sous-sous-groupe en procédant à la réorganisation de la matrice des coefficients de distance linguistique qui le caractérise.

	Léo		
Bog	40,28	Bog	
Cas	36,95	32,87	Cas
MDL	38,61	36,57	34,91

Fig. 7 Matrice des coefficients de distance linguistique des localités à MDL supérieures à IP₂

Les divers calculs permettent d'obtenir un IP₃ qui est égal à 36,69 et une répartition comme suit.

< IP ₃ <	
Cas = 34,91	Léo = 38,61
Bog = 36,57	

Fig. 8 La branche droite du sous-groupe G₁ du nuni (2^e partition de G₁ ; IP₃)

Le premier indice de partition et les divers calculs qui ont suivi permettent d'obtenir un arbre hiérarchique du groupe G₁ qui est représenté par la Fig. 9.

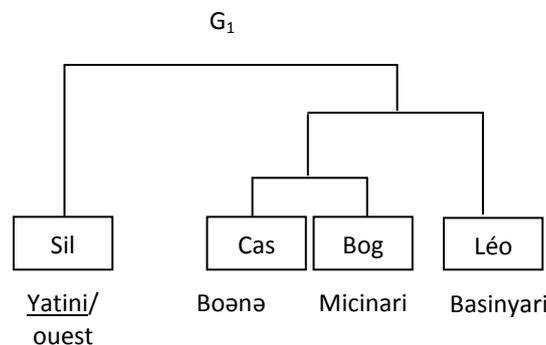


Fig. 9 Arbre hiérarchique des localités à MDL inférieures à IP₁ (groupe G₁)

1.2.3 Les localités à moyennes supérieures à l'IP₁ (groupe G₂)

Pour hiérarchiser ce groupe de localités nous partons de la matrice ci-dessous et nous procédons aux divers calculs comme pour le premier groupe.

	Bié			
Neb	46,38	Neb		
Pou	47,99	30,54	Pou	
Sap	33,06	47,80	45,15	Sap
MDL	42,47	41,57	41,22	42,00

Fig. 10 Matrice des coefficients de distance linguistique des localités à MDL supérieures à IP₁

Nous calculons pour ce groupe son Indice de Partition (IP₄) qui est égal à 41,81 permettant la subdivision de ce groupe de localités en deux :

- le groupe de localités ayant des moyennes de distance inférieures à l'IP₄
- le groupe de localités ayant des moyennes de distance supérieures à l'IP₄.

$< IP_4 <$	
Neb = 41,57	Bie = 42,47
Pou = 41,22	Sap = 42,00

Fig. 11 Le sous-groupe G₂ du nuni (IP₄)

L'Indice de Partition n°4 subdivise l'ensemble des localités de ce groupe en deux sous-groupes distincts comportant chacun deux localités. Pour l'ordre hiérarchique, on observe la moyenne de distance de chaque localité.

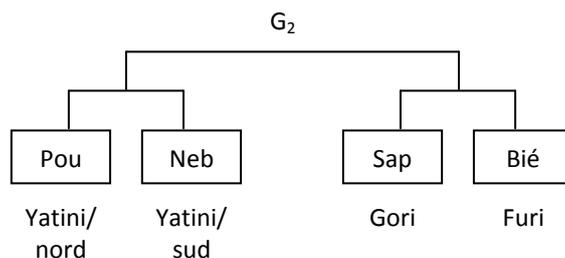


Fig. 12 Arbre hiérarchique des localités à MDL supérieures à IP₁ (groupe G₂)

La Fig. 13 représente ainsi l'ensemble des dialectes nuni. Sous les noms des localités figurent les appellations des dialectes. En prenant en compte la carte des dialectes du nuni (voir Fig. 19 en annexe), on observe que la structuration de l'ensemble nuni telle que représentée en Fig. 13 ne coïncide pas exactement avec la répartition géographique des dialectes.

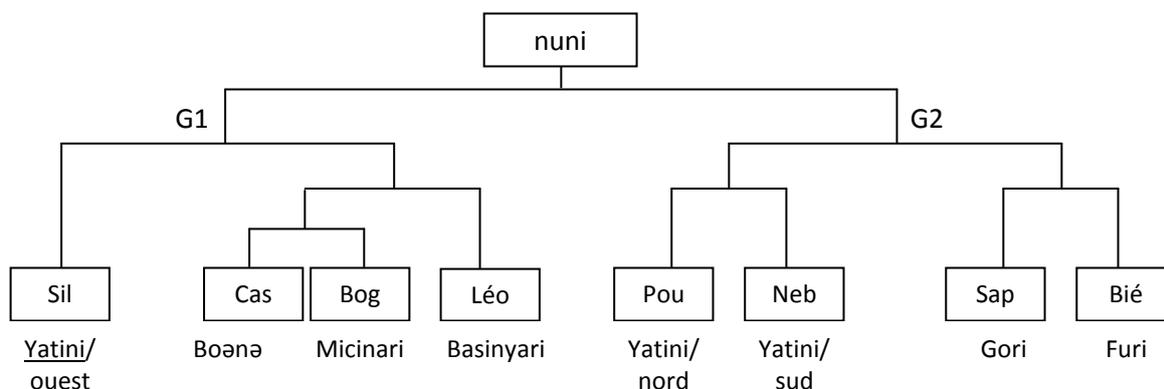


Fig. 13 Arbre hiérarchique des dialectes nuni

Les données dialectométriques permettent d'observer que le yatini de l'ouest est le dialecte le plus à gauche sur le schéma et celui dont le coefficient de distance est le plus bas (il se rapproche de zéro). Par rapport à la valeur idéale zéro qui serait la valeur affectée à deux dialectes qui ne présenteraient aucune différence, ce dialecte peut être considéré comme le plus proche de cette valeur, c'est-à-dire celui avec lequel les autres dialectes présentent le moins de différences.

2 Le mooré et ses divers dialectes

Le mooré est une langue gur parlée dans la partie centre du Burkina Faso. Cette langue est parlée par 42% de la population burkinabè. Elle comporte six dialectes ayant entre eux des degrés divers d'intercompréhension (voir Malgoubri 1988, 1992, 2000 et 2011). A l'intérieur de chaque dialecte, il y a des bourgeonnements dialectaux qui ne gênent nullement

l'intercompréhension. Les différences que l'on observe souvent sont d'ordre phonique. Par exemple, à l'intérieur du dialecte du centre-est que nous appelons sãre, il y a des différences entre le parler de Koupéla et celui de Tenkodogo. Nos précédents travaux ont permis d'établir 6 dialectes pour le mooré (voir Fig. 20 en annexe). Celui du centre est parlé à Ouagadougou et dans ses environs, le taolende est parlé à Koudougou et ses environs, le sãre est parlé à Koupéla (Centre-est), le yaadre est parlé dans le nord à Ouahigouya et ses environs, le jaoo est parlé au centre-est autour de Diabo, Tibga, Gõngõ etc. et le yaande est parlé à l'extrême est du Moogo dans les localités de Ouargaye, Sanga, Salembaooore etc.

Nous allons partir de ces six dialectes pour essayer par les calculs dialectométriques de proposer une construction hiérarchique permettant de proposer le dialecte de référence (voir Malgoubri 1988 et 2010). La démarche part de la matrice des coefficients de distance linguistique suivante.

	dia.cent					
sãre	12,4	sãre				
taoo	14,12	14,4	tao			
yaad	11,4	19,6	16	yaad		
jaoo	25	27,2	30,6	28,8	jaoo	
yaan	27,4	18,8	33	29,6	27,4	yaan
MDL	18,06	18,48	21,62	21,08	27,8	27,24

Fig. 14 Matrice de coefficients de distance linguistique

2.1 La hiérarchisation des dialectes mooré

De la même façon que cela a été présenté pour le nuni, c'est à partir des coefficients et des moyennes de distance que nous calculons le premier Indice de Partition qui permettra la première étape de la hiérarchisation de l'espace mooré et le classement des divers dialectes par ordre de proximité.

Pour mener la hiérarchisation au sein des dialectes du mooré, nous calculons le premier indice de partition (IP₁). Cet indice est la moyenne arithmétique des moyennes de distance linguistique ou la moyenne arithmétique de tous les coefficients de distance linguistique qui lient les dialectes entre eux.

$$IP_1 = (18,06 + 18,48 + 21,62 + 21,08 + 27,8 + 27,24)/6 = 22,38$$

Ce premier indice permet de scinder les dialectes mooré en deux groupes :

< IP ₁ = 22,38 <	
dia.cent	jaoo
taoo	yaan
yaad	

Fig. 15 Les deux groupes dialectaux du mooré (IP₁)

Comme cela a été fait pour le nuni, nous poursuivons les calculs de moyennes de distance linguistique et d'indices de partition en réorganisant chaque fois les matrices de coefficients de distance linguistique. Nous obtenons à la fin des diverses opérations un arbre hiérarchique représentant le classement par ordre de proximité les dialectes mooré.

2.2 L'arbre hiérarchique des dialectes du mooré

Les différences partitions permettent de construire l'arbre hiérarchique présenté dans la figure suivante.

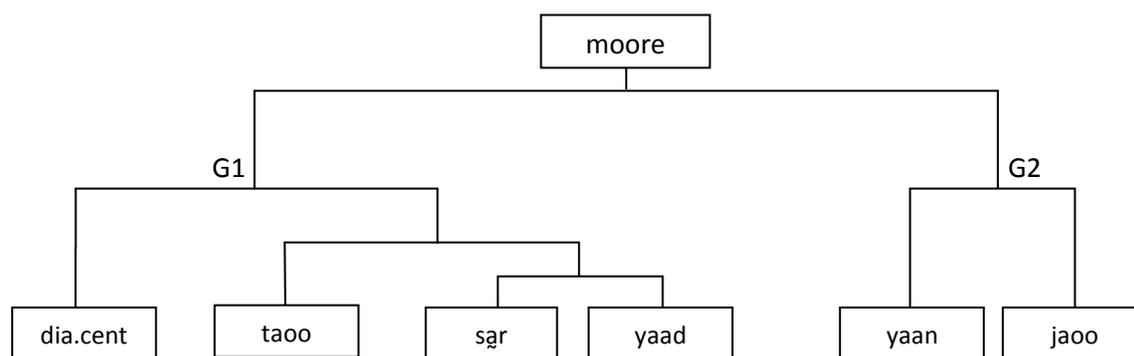


Fig. 16 Schéma hiérarchique des dialectes moore

Cette hiérarchisation va permettre de proposer le dialecte du centre comme dialecte de référence en se basant sur ce qui a été fait en nuni.

CHOIX D'UN DIALECTE DE RÉFÉRENCE

En complément des calculs de hiérarchisation des dialectes, le choix d'un dialecte de référence peut s'appuyer sur l'examen des tests d'intercompréhension. Si cela n'a pas été fait pour le mooré, les résultats obtenus sur le nuni montrent la pertinence de cette démarche complémentaire.

1 Le degré d'intercompréhension en complément de la dialectométrie

Pour les deux langues (moore, nuni) la dialectométrie a montré respectivement que le yatini de l'ouest et le dialecte moore du centre sont idéalement placés pour servir de dialectes de référence en se rapprochant de la valeur zéro. Fondé que sur des données chiffrées, ce choix est loin de refléter les opinions des locuteurs ou des leaders d'opinion. C'est ce qui nous a conduit à appliquer, pour le nuni, des tests d'intercompréhension et une enquête sociolinguistique sur les opinions des locuteurs au sujet des relations entre les divers dialectes.

L'enquête sociolinguistique a été conduite en 2004 par Benaïo Christophe, Ouédraogo Ousmane et Yago Marguerite.

Elle indique que le yatini de l'ouest constitue pour les locuteurs du nuni une référence. Pour chaque localité, dix personnes adultes étaient soumises à un questionnaire sociolinguistique. Lors de ce questionnaire, les personnes touchées par l'administration du questionnaire affirment comprendre parfaitement ce dialecte. Certaines personnes sont allées jusqu'à reconnaître que ce dialecte constitue le dialecte source. Les sentiments qui ont été exprimés sur le yatini de l'ouest ne se sont pas fondés sur des critères linguistiques mais sur la façon dont le locuteur perçoit et ressent sa relation avec son dialecte.

Après avoir recueilli ces diverses opinions sur ce dialecte, nous avons procédé à un test d'intercompréhension pour confirmer ou infirmer ces opinions issues des fiches d'enquête sociolinguistique. Il s'agissait de faire écouter des phrases dans un dialecte donné et de vérifier la compréhension de ces phrases. Les phrases étaient soumises par des locuteurs nuni des différents dialectes. Les résultats de ces tests soumis à des enfants (au nombre de 10 par localité) en âge d'aller à l'école (7-10 ans) et à des adultes (10 par localité) sont contenus dans les tableaux qui suivent.

	bas								
fur	80%		fur						
mic	90%		in	mic					
boə	70%		in	in	boə				
yat/s	85%		in	in	in	yat/s			
yat/n	50%	20%	46%		in	in	yat/n		
gor		100%	in	60%	in	30%	gor		
yat/o	100%	70%	100%	85%	70%	27%	90%	yat/o	

Fig. 17 Taux d'intercompréhension (enfants)

	bas								
fur	90%		fur						
mic	90%		in	mic					
boə		in	in	in	boə				
yat/s	65%		in	in	in	yat/s			
yat/n	30%	15%	50%		in	in	yat/n		
gor	60%	60%	in	65%	in	33%	gor		
yat/o	90%	80%	98%	90%	90%	40%	90%	yat/o	

Fig. 18 Taux d'intercompréhension (adultes)

Comme on peut le constater, les pourcentages entre le yatini de l'ouest et les autres dialectes à l'exception du yatini du nord vont de 70 à 100%. Ceci indique que ce dialecte est très bien compris des locuteurs des autres dialectes. Les tests confirment les sentiments exprimés par les locuteurs et le choix théorique basé sur la dialectométrie.

2 Le choix du dialecte de référence pour le nuni et le mooré

L'analyse dialectométrique et les tests d'intercompréhension constituent des pistes complémentaires pour le choix d'un dialecte de référence. Le classement des dialectes par degré de proximité met en exergue d'un point de vue quantitatif un dialecte dont le coefficient de distance linguistique se rapproche de celle, virtuelle, dont le coefficient de distance est zéro (dialecte du centre pour le mooré, yatini de l'ouest pour le nuni). Cette valeur zéro, si elle existait pour un dialecte, indiquerait qu'il n'y a aucune différence entre les dialectes. Le travail de recherche n'aura pas sa raison d'être. Le dialecte dont les données se rapprochent de cette valeur est révélateur et doit guider le choix du dialecte de référence.

Les données sur les tests d'intercompréhension, malgré leur caractère incomplet, montrent que nous avons un dialecte qui est bien compris par les locuteurs des autres dialectes, enfants comme les adultes. Le yatini de l'ouest, c'est-à-dire le nuni tel qu'il est parlé à Silly et ses environs, est très bien compris des locuteurs des autres dialectes. Non seulement cela a été dit par les locuteurs lorsque la question leur a été posée, mais les tests confirment cette assertion. Le taux d'intercompréhension de ce dialecte va de 80 à 100% aussi bien pour les enfants que pour les adultes. L'exception est faite pour le yatini du nord dont les taux d'intercompréhension sont de 40% pour les adultes et 27% pour les enfants.

Ces faibles taux d'intercompréhension entre le yatini de l'ouest et celui du nord s'expliquent par :

1. l'existence d'une barrière physique, dans la mesure où la région où le yatini du nord est parlé est séparée des autres dialectes nuni par la grande voie bitumée reliant Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Une population autre que nuni s'est installée

- autour de la voie pour mener des activités commerciales. Cette voie isole le yatini du nord par rapport aux autres dialectes nuni réduisant ainsi l'intercompréhension ;
2. un contexte d'influences linguistiques particulier puisque ce dialecte est à la fois sous l'influence du lyélé (langue gurunsi) au nord, du mooré (langue gur) à l'est, du bwamu (langue gur), du vinyè (langue gurunsi) et du sɔn (langue mande) à l'ouest. A ces différentes influences s'ajoute celle du jula (langue mande) qui est une langue véhiculaire dans la région.

Cette situation géolinguistique va donc particulariser le nuni parlé à Pouni et ses environs donnant à observer des différences assez significatives entre ce dialecte et les autres. Une recherche sociolinguistique conduite dans cette région devra permettre de comprendre les différentes influences et de les mesurer. En absence d'une telle recherche, nous ne pouvons que souligner la particularité de ce dialecte tout en faisant observer l'environnement dans lequel ce dialecte a évolué, celui-ci pouvant être la cause de cette particularité.

Nous pouvons appliquer les mêmes principes à la langue mooré qui comporte six dialectes. Ce que l'on constate à partir des données dialectométriques, c'est que le dialecte du centre se trouve dans l'échelle des valeurs idéalement placé : c'est celui qui a le coefficient le plus faible. Comme nous l'avons fait pour le yatini de l'ouest parmi les différents dialectes du nuni, ce dialecte sera choisi comme la référence parmi les dialectes mooré. En 1992, dans le cadre de l'élaboration du dictionnaire mooré, ce dialecte a été proposé comme celui dans lequel les entrées lexicographiques ont été rédigées, les différences dialectales au niveau du lexique étant intégrées comme des synonymes. Dans le cas des dialectes du mooré, la dialectométrie vient confirmer quantitativement ce qui se faisait de façon intuitive sans l'apport de tests d'intercompréhension et d'une enquête sociolinguistique.

Pour le nuni, nous avons intégré les résultats des tests d'intercompréhension et l'enquête sociolinguistique qui ont largement justifié le choix du dialecte de référence fait à partir des données dialectométriques. Si une méthode se montre opérationnelle, elle peut être appliquée dans n'importe quel domaine avec des aménagements en cas de besoin.

3 L'intérêt pour le développement d'un choix raisonné des dialectes de référence

La détermination du dialecte de référence permet d'envisager son emploi dans plusieurs domaines pour réduire les difficultés posées par le problème de variété dialectale. Un programme de développement impliquant la communauté mooréphone ou nuniphone n'a de chance de réussite que si les populations sont impliquées à la conception du projet et à son exécution. Impliquer les populations à la conception signifie recueillir les besoins qu'ont exprimés ces populations et les traduire concrètement en un projet viable. Il revient aux techniciens en charge de l'élaboration des projets de proposer une première formulation de ces besoins à la population concernée, qui doit pouvoir comprendre, le cas échéant améliorer, et surtout valider cette proposition de formulation. C'est dans ce cadre que le choix d'un dialecte de référence peut contribuer énormément à l'appropriation dudit projet par les populations à la base.

La détermination d'un dialecte de référence est aussi un facteur important pour le développement de l'enseignement bilingue. Ce type d'enseignement a débuté en 1994, avec l'adoption d'un modèle dans lequel les connaissances sont données de manière parallèle dans deux langues : langue nationale (mooré par exemple) et français. Cet enseignement dans sa phase expérimentale s'est étalé de 1994 à 2001 soit cinq ans. Dans la phase expérimentale de la mise en place de l'enseignement bilingue au Burkina Faso, une première étape s'est déroulée de 1994 à 1998 avec des enfants de neuf à quatorze ans. Les villages de Nomgana et

de Goué dans la province d'Oubritenga ont abrité cette expérimentation avec la vision que l'acquisition et la consolidation des compétences académiques dans la langue maternelle, ou la première langue que l'on maîtrise, facilite l'acquisition des autres connaissances dans une seconde langue. La seconde étape de l'expérimentation a consisté en son extension géographique (extension à d'autres villages) et linguistique (extension à d'autres langues). A partir de l'année scolaire 2001-2002, le programme a intégré les deux langues dans un ordre bien précis. L'enseignement est d'abord donné dans la langue maternelle ou langue première de l'enfant. Celui-ci reçoit donc des cours de français langue étrangère jusqu'à ce qu'il soit à même de poursuivre les acquisitions de connaissances dans cette langue.

CONCLUSION

Si l'enseignement bilingue préconise de commencer par la langue maternelle de l'enfant, c'est pour s'appuyer sur les acquis de l'enfant dans cette langue pour aborder l'acquisition des connaissances dans une seconde langue.

D'un point de vue pratique, le développement d'un enseignement bilingue suppose la production de documents pédagogiques dans un dialecte qui ne dérouté pas l'apprenant. La diversité attestée des langues et des dialectes ne saurait être un frein à l'émergence ou aux choix d'éléments de référence. Il n'est pas question que la production des documents pédagogiques soit faite dans le dialecte de chaque élève et un dialecte de référence dans lequel tous les locuteurs se retrouvent permet d'envisager la production de documents pédagogiques adaptés au plus grand nombre d'apprenants. Pour toutes ces raisons, la sélection du dialecte de référence doit être finement menée afin de réduire les difficultés auxquels l'apprenant sera confronté dès lors qu'il ne s'agira pas de son propre dialecte.

Le nuni et le mooré comportent des dialectes dont les degrés d'intercompréhension sont assez divers. Il est admis depuis longtemps que les locuteurs du mooré se comprennent facilement, même si cette intercompréhension est à sens unique lorsqu'il s'agit du jaoore et du yaande dont les locuteurs comprennent plus facilement les autres que l'inverse. Par l'application des calculs dialectométriques et des tests d'intercompréhension pour le nuni, nous avons démontré qu'il est possible d'opérer un choix de dialecte de référence. L'application de la dialectométrie et de la hiérarchisation confirme ce qui est habituellement admis en mooré avec le choix du dialecte du centre comme dialecte de référence. Quant au nuni, nos travaux aboutissent au choix du yatini de l'ouest comme dialecte de référence. Des considérations pragmatiques conduisent cependant à l'utilisation d'autres dialectes pour la production de documents : au sein d'un ensemble, tous les dialectes ne sont pas décrits dans les mêmes proportions et, faute d'une orthographe standardisée, chaque rédacteur tend pour l'instant à produire les documents dans son propre dialecte.

Néanmoins la méthode avancée ici permet d'établir des choix à partir de critères scientifiques et est extensible à d'autres langues si l'on veut que l'utilisation d'un outil de communication soit durable et profitable à tous dans n'importe quel domaine.

BIBLIOGRAPHIE

Goebel, H. (1981), Eléments d'analyse dialectométrique (avec application à l' AIS) in *Revue de linguistique romane* n°42, Strasbourg, SRL, pp 349-420

- Goebel, H. (1983), Parquet polygonal et treillis triangulaire : les deux versants de la dialectométrie interponctuelle in *Revue de linguistique romane* n°47, Strasbourg, SRL, pp 353-412
- Guitier, H. (1973), Atlas et frontières linguistiques, in *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, Paris, CNRS, 61-107.
- Malgoubri, P. (1988), *Recherches sur la variation dialectale en mooré. Essai dialectométrique*, Université de Nice, Thèse de Doctorat de 3^e cycle.
- Malgoubri, P. (2003), Le sàré et le dialecte du centre: quelques éléments de différences entre deux dialectes mooré, *Cahiers du CERLESHS* n° 1 spécial/Mélanges en l'honneur des Professeurs Bakary Coulibaly et Hyacinthe Sandwidi 173-185.
- Malgoubri P. (2008), Le zaoré: résultat d'un phénomène de contact de langues, *Cahiers du CERLESHS* n° spécial/Actes du colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest (20-22 octobre 2008) 357-373.
- Malgoubri, P. (2010a), Les dialectes mooré: classes nominales et verbes monosyllabiques, *Lomé, Annales de l'Université de Lomé, TomeXXX-1 ISSN 1016-9202, pp.257-267*
- Malgoubri, P. (2010b), Les classes nominales en Yatnt du nord (dialecte nuni langue gur du Burkina Faso), *Ouagadougou, Presses Universitaires de Ouagadougou, ISSN 0796-5966, 269-318*
- Malgoubri, P. (2011a), Enseignement bilingue et dialecte de référence, *Ouagadougou, Cahiers du CERLESHS Tome XXVI n°38, ISSN0796-5966, 253-272*
- Malgoubri, P. (2011b), *Recherches dialectologiques et dialectométriques nuni*, Université de Leiden, Thèse de Ph.D
- Manzano, F. et Yé V. (1983). Méthode de saturation de l'espace dialectal, in Langage, espace et société, Actes du 1^{er} colloque de sociolinguistique, Ouagadougou, *Annales de l'Ecole Supérieure de Lettres et Sciences Humaines* n°6, pp III-41-III-47
- Nikiéma N. et Kinda J. (1998), *Dictionnaire orthographique du mooré*, Ouagadougou, SOGIF
- Séguy, J. (1973), La dialectométrie dans l'atlas linguistique de la Gascogne, Strasbourg, *Revue de Linguistique Romane* n°37.
- Yago, Z. (1982), *Phonologie de la langue nuni: Eléments de grammaire*, Université d'Abidjan, Thèse de doctorat de 3^e cycle.

ANNEXES

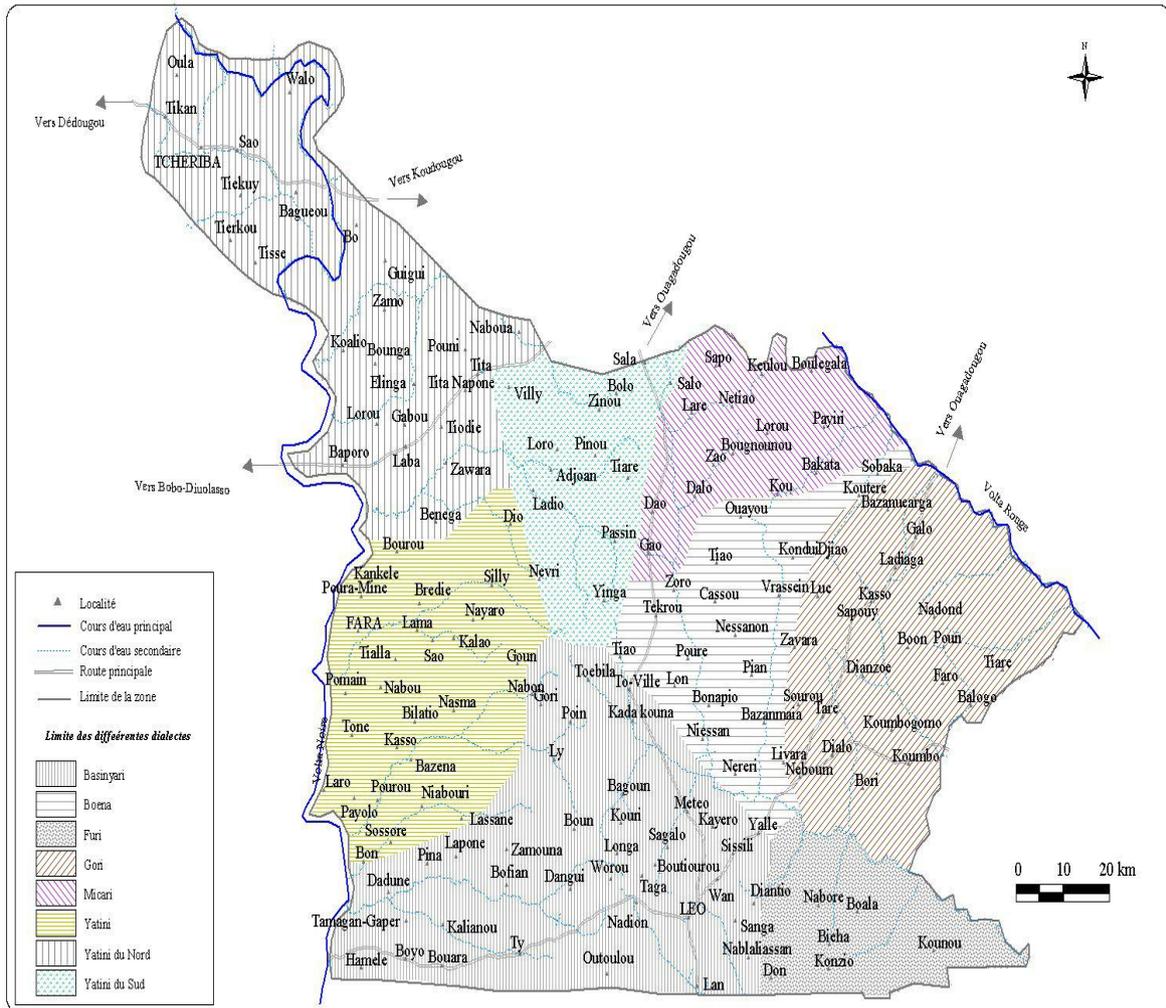


Fig. 19 Les dialectes nuni

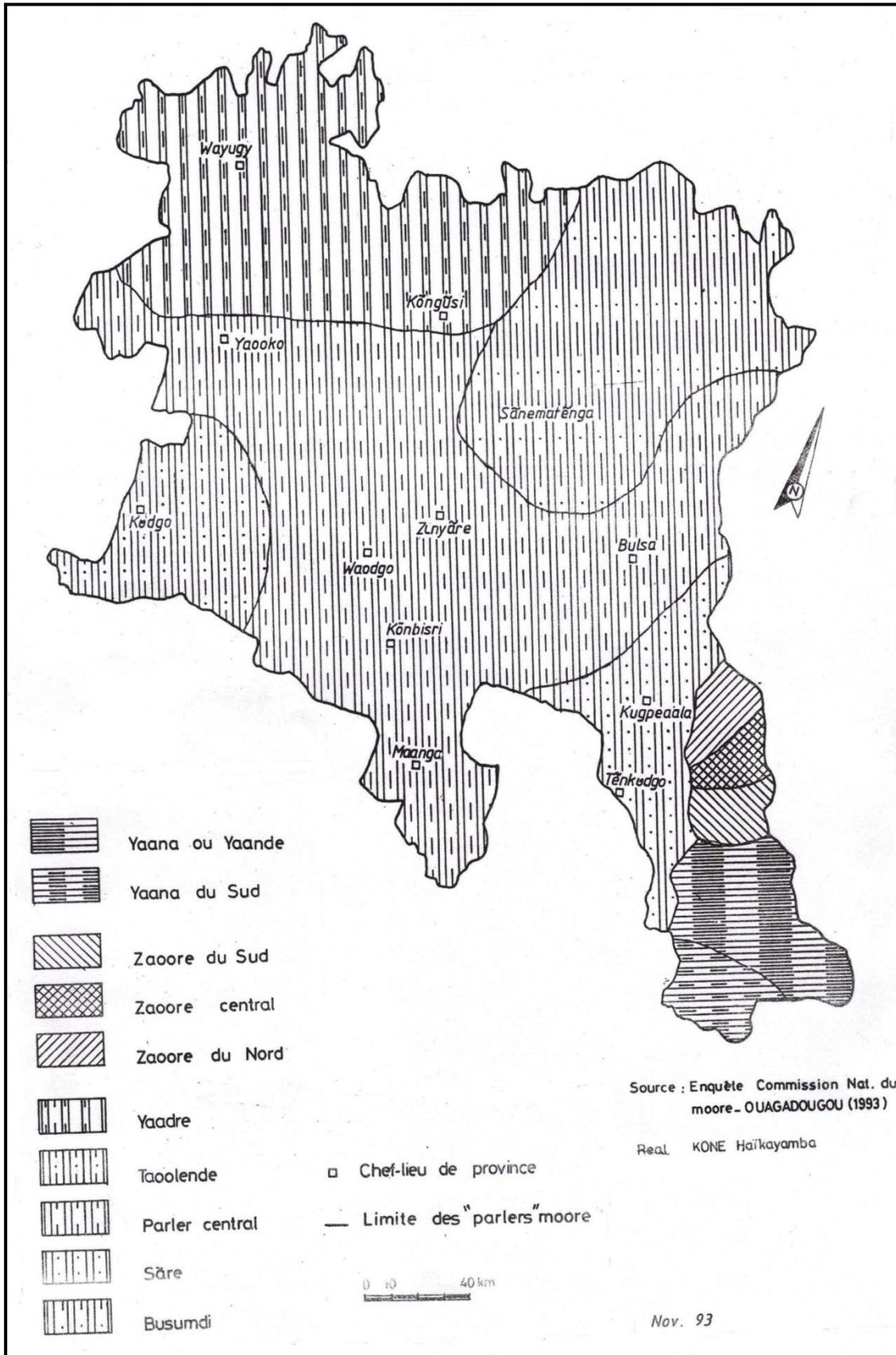


Fig. 20 Dialectes, sous-dialectes et parlers moore